

# **Commune de Vieille-Chapelle - 62136**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 09 JUIN 2008  
A 19 H 00 SUR CONVOCATION EN DATE DU 29 MAI 2008**

Séance : 04 / 2008

13 conseillers présents

Absents : Messieurs ASSELINEAU Franck et COLAERT Philippe

L'ordre du jour était le suivant :

- 04 / 2008 / 01- \* - Désignation d'un secrétaire de séance
- 04 / 2008 / 02- \* - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion
- 04 / 2008 / 03- \* - Compte rendu des délégations du Maire
- 04 / 2008 / 04- \* - Acceptation du remboursement assurance
- 04 / 2008 / 05- \* - Vote du compte de Monsieur le Trésorier
- 04 / 2008 / 06- \* - Vote du Compte Administratif
- 04 / 2008 / 07- \* - Vote du taux de la Taxe Locale d'Equipement
- 04 / 2008 / 08- \* - Allocation rentrée scolaire
- 04 / 2008 / 09- \* - Participation centre aéré
- 04 / 2008 / 10- \* - Tarif de la garderie
- 04 / 2008 / 11- \* - Tarif de la cantine
- 04 / 2008 / 12- \* - Tarif du bulletin municipal
- 04 / 2008 / 13- \* - Tarif location de la salle
- 04 / 2008 / 14- \* - Tarif casse vaisselle
- 04 / 2008 / 15- \* - Tarif du cimetiére
- 04 / 2008 / 16- \* - Poste des animateurs
- 04 / 2008 / 17- \* - Commission d'appel d'offre
- 04 / 2008 / 18- \* - Commission des jardins fleuris
- 04 / 2008 / 19- \* - Remboursement location de salle
- 04 / 2008 / 20- \* - Nomination d'un représentant pour l'ADMR
- 04 / 2008 / 21- \* - Nomination d'un représentant pour l'APPA
- 04 / 2008 / 22- \* - Nomination des représentants aux 7 commissions d'Artois Comm.
- 04 / 2008 / 23- \* - Projet d'arrêtés
- 04 / 2008 / 24- \* - Compte rendu aux différents syndicats
- 04 / 2008 / 25- \* - Questions diverses

---

## **04 / 2008 / 01- \* - Désignation d'un secrétaire de séance**

Mademoiselle PAGES Evelyne se propose d'être secrétaire de séance et à l'unanimité les membres du conseil sont d'accord.

#### **04 / 2008 / 02- \* - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion**

Monsieur DESSE Jean-Michel demande ensuite si l'ensemble des membres du conseil a pris lecture du compte rendu de la réunion du 10 avril 2008. A l'unanimité les membres du conseil sont d'accord.

---

#### **04 / 2008 / 03- \* - Compte rendu des délégations du Maire**

Monsieur DESSE Jean-Michel indique qu'il n'y a pas eu de délégation.

---

#### **04 / 2008 / 04- \* - Acceptation du remboursement de l'assurance**

Monsieur DESSE Jean Michel indique que les assurances VIGREUX ont remboursé la somme de 1112,83 € pour les dégâts causés à la toiture du foyer communal. A l'unanimité, les membres du conseil sont d'accord.

---

#### **04 / 2008 / 05- \* - Vote du compte de Monsieur le Trésorier**

Monsieur le Président donne lecture du compte de gestion de Monsieur le Trésorier pour l'année 2007 et propose de l'adopter.

A l'unanimité les membres du conseil municipal adoptent cette proposition

---

#### **04 / 2008 / 06- \* - Vote du Compte Administratif**

Le Conseil Municipal constate un excédent de fonctionnement de 152 849 € 77 et un déficit d'investissement de 59 788 € 84 sur l'exercice 2007. Il constate qu'il y a des restes à réaliser en recette pour 128 791 € 89 et en dépenses pour 168 977 € 62.

Monsieur le Président propose d'affecter au compte 1068 la somme de 99 974 € 57 pour l'investissement et au compte 002 la somme de 52 875 € 20 pour la section de fonctionnement

A l'unanimité les membres du conseil municipal adoptent cette proposition.

---

#### **04 / 2008 / 07- \* - Vote du taux de la Taxe Locale d'Equipement**

Monsieur DESSE Jean-Michel indique qu'il souhaiterait relever cette taxe qui est actuellement de 1%.

Monsieur WALLE explique que dans les communes avoisinantes comme Locon et Richebourg, celle-ci s'élève respectivement à 4% et 6%.

Monsieur DEJONCKEERE Alain précise que l'an dernier il y a déjà eu une augmentation.

Monsieur WALLE Michel répond à cela qu'il existe 3 ou 4 taxes à ce niveau et qu'il est préférable, avant toute délibération, de vérifier quelle taxe a effectivement été augmentée.

---

#### **04 / 2008 / 08- \* - Allocation rentrée scolaire**

L'allocation de rentrée scolaire s'élève à 20 € et est octroyée à tous les enfants fréquentant un établissement scolaire sur présentation d'un justificatif.

Monsieur DESSE Jean-Michel précise qu'en 2006, il y a eu 63 bénéficiaires de cette allocation, ce qui représente la somme de 1260 € et en 2007, 53 en ont bénéficié, ce qui représente 1060 €.

Monsieur DESSE Jean Michel propose de reconduire cette allocation.

L'allocation de rentrée scolaire est reconduite au même tarif avec 12 votes pour et une abstention.

---

#### **04 / 2008 / 09- \* - Participation centre aéré**

Monsieur le Président propose de maintenir la participation pour la fréquentation d'un centre de loisirs à 18 € 50, pour une participation d'au moins 15 jours dans l'année. Cette participation est donnée à tous les parents mettant leur enfant dans un centre aéré extérieur à Vieille-Chapelle, car il n'y en a pas dans la commune pour la même période.

Monsieur DESSE Jean Michel précise qu'en 2007, seul 8 familles en ont bénéficié soit au total 148 €.

A l'unanimité, il est décidé de reconduire la participation au centre aéré.

---

#### **04 / 2008 / 10- \* - Tarif de la garderie**

Madame MOREL Dorothée souhaiterait instaurer un tarif unique de la garderie.

Après discussion, il est proposé d'appliquer la somme de 1,50 € par heure que ce soit le matin à partir de 7h30 ou le soir à partir de 16h30.

A l'unanimité, les membres du conseil sont d'accord.

Madame MOREL Dorothée signale également qu'aujourd'hui, la garderie est ouverte jusqu'à 18h30.

Il est proposé d'instaurer une majoration tarifaire en cas de dépassement d'horaires : 1,50 € par quart d'heure dépassé.

A l'unanimité, la proposition est adoptée.

Madame MOREL Dorothée pose également le problème de la collation pour les enfants car il y a un abus.

Madame MOREL Dorothée propose de supprimer la collation des enfants qui vont en garderie, dès la rentrée de septembre.

A l'unanimité, les membres du conseil sont d'accord.

Le système de gratuité de la garderie dès le 3<sup>ème</sup> enfant est maintenu.

Monsieur DESSE Jean Michel indique que le directeur de l'école a souhaité la gratuité de la garderie pour les enfants d'une même famille dont un seul d'entre eux ira en soutien scolaire.

Il n'y a pas eu de délibération sur ce point et le vote est reporté en septembre.

---

#### **04 / 2008 / 11- \* - Tarif de la cantine**

Monsieur DESSE Jean Michel indique que le ticket de cantine était en 2007 à 2,25 € et propose de l'augmenter de 0,05 cts soit 2,30 € le ticket.

A l'unanimité, les membres du conseil sont d'accord.

Monsieur DESSE propose également d'augmenter le ticket de cantine pour le personnel et les enseignants.

Le ticket étant actuellement vendu 3 €, après discussion, il est décidé à l'unanimité de le faire passer à 3,20 €.

---

#### **04 / 2008 / 12- \* - Tarif du bulletin municipal**

Monsieur DESSE Jean Michel indique qu'actuellement, les tarifs sont :

85 € pour une annonce sur une page

55 € pour une annonce sur une demi page

40 € pour une annonce sur un quart de page

30 € pour une annonce sur un huitième de page

Monsieur DESSE Jean Michel précise que l'an dernier, le bulletin municipal comportait 19 annonces et cela a rapporté 775 € à la commune.

Les annonces étant réglées pour paraître sur deux bulletins, il a été décidé de reporter le vote des tarifs à une prochaine réunion de conseil.

---

#### **04 / 2008 / 13- \* - Tarif location de la salle**

TARIFS DE LOCATION DE SALLE AU 1<sup>er</sup> JUILLET 2008

Monsieur DESSE Jean-Michel propose de revaloriser les prix de la location du foyer communal, de la salle « Storet » et de l'Espace Avenir étant donné le coût supérieur de la facture de gaz et propose les tarifs suivants à compter du 01<sup>er</sup> juillet 2008.

##### FOYER COMMUNAL

	EXTERIEUR		HABITANT ET AGENT	
	SANS CHAUFFAGE	AVEC CHAUFFAGE	SANS CHAUFFAGE	AVEC CHAUFFAGE
VIN D'HONNEUR Prix Total	160 € 00	220 € 00	86 € 00	136 € 00
Acompte à la réservation	80 € 00	110 € 00	43 € 00	68 € 00
LUNCH Prix Total	220 € 00	280 € 00	130 € 00	180 € 00
Acompte à la réservation	110 € 00	140 € 00	65 € 00	90 € 00
REPAS Prix Total	300 € 00	420 € 00	190 € 00	260 € 00
Acompte à la réservation	150 € 00	210 € 00	95 € 00	130 € 00

Nettoyage par les agents communaux 55 € 00

Caution 250 € 00

Assurance obligatoire de la part du locataire

Tarif chauffage obligatoire du 01<sup>er</sup> Novembre au 31 Mars

## SALLE STORET

	EXTERIEUR		HABITANT ET AGENT	
	SANS CHAUFFAGE	AVEC CHAUFFAGE	SANS CHAUFFAGE	AVEC CHAUFFAGE
<b>1 JOURNEE</b>				
<b>Prix total</b>	80 € 00	120 € 00	60 € 00	80 € 00
Acompte à la réservation	40 € 00	60 € 00	30 € 00	40 € 00

## ESPACE AVENIR

	EXTERIEUR	HABITANT ET AGENT
<b>1 JOURNEE Prix total</b>	80 € 00	60 € 00
Acompte à la réservation	40 € 00	30 € 00

Concernant les conditions de location de matériels, Monsieur DESSE Jean Michel propose d'augmenter le prix du prêt à 30 € quelque soit le nombre de tables, de chaises et de vaisselles loués. Cette somme ira au profit du CCAS.

A l'unanimité, les membres du conseil sont d'accord.

### **04 / 2008 / 14- \* - Tarif casse vaisselle**

Monsieur le Maire propose de revaloriser les prix concernant la casse de la vaisselle. Les nouveaux prennent effet au 01 juillet 07, à savoir :

PRET DE VAISSELLE	TARIF AU 01.07.07	TARIF AU 01.07.08
Assiettes à dessert	1 € 95	2 € 00
Assiettes creuses	2 € 55	2 € 60
Assiettes plates	2 € 55	2 € 60
Bols	1 € 40	1 € 40
Bols avec anses	1 € 40	1 € 40
Cendriers	1 € 05	1 € 10
Chopes	0 € 60	0 € 60
Corbeilles à pain	3 € 70	3 € 70
Coupes à champagne	1 € 45	1 € 50
Coupes sorbet	1 € 70	1 € 70
Couteaux d'office	3 € 00	3 € 00
Couteaux de table	0 € 80	0 € 80
Couteaux éplucheurs	3 € 00	3 € 00
Couteaux grands	17 € 20	17 € 20
Cuillères à soupe	0 € 47	0 € 50
Fourchette	0 € 47	0 € 50

Légumières inox	9 € 00	9 € 00
Louches de table	3 € 70	3 € 70
Ménagère (sel-poivre-moutarde)	4 € 50	4 € 50
Pelles à tarte	4 € 65	4 € 70
Petites cuillères	0 € 30	0 € 30
Petits verres à vin	0 € 65	0 € 70
Plateaux grands	8 € 50	8 € 50
Plateaux moyens	6 € 10	6 € 10
Plateaux ronds	8 € 50	8 € 50
Plats à tartes	4 € 50	4 € 50
Plats ovales 28 X 25	5 € 60	5 € 60
Plats ovales à poisson	8 € 15	8 € 15
Plats ovales moyens	6 € 70	6 € 70
Sauciers inox	8 € 00	8 € 00
Soupières inox	18 € 25	18 € 30
Tasses à café	0 € 95	1 € 00
Soucoupes	0 € 75	0 € 80
Tire-bouchon	3 € 70	3 € 70
Vases à fleurs	8 € 00	8 € 00
Verres à liqueur	0 € 80	0 € 80
Verres ballon de 14 Cl	1 € 15	1 € 20
Verres ballon de 25 Cl	1 € 50	1 € 50
Verres droits	1 € 50	1 € 50
<b>MATERIELS</b>		
Armoire	963 € 30	965 € 00
Armoire chauffante	1632 € 75	1650 € 00
Armoire de rangement	415 € 00	415 € 00
Armoire réfrigérée	2361 € 00	2361 € 00
Brûleurs + gazinière	2937 € 30	2950 € 00
Casier lave-vaisselle	21 € 60	22 € 00
Casserole Diamètre 16 Alu	12 € 75	13 € 00
Casserole Diamètre 20 Alu	17 € 80	17 € 80
Casserole Diamètre 24 Alu	25 € 60	25 € 60
Chaise grise	14 € 30	14 € 30
Chaise rouge	5 € 45	5 € 50
Chariot de service	286 € 25	287 € 00
Cintre	1 € 85	1 € 90
Corbeille dans les WC	9 € 65	9 € 70
Coupe légumes	974 € 80	975 € 00
Couteau à pain	4 € 50	4 € 50
Couteau boucher 30 cm	19 € 15	20 € 00
Couteau cuisine 26 cm	23 € 20	23 € 20
Couteau de cuisine 20 cm	20 € 00	20 € 00
Cuiller à pot alu diamètre 11,5	5 € 15	5 € 20
Cuiller à pot alu diamètre 14	8 € 35	8 € 40
Cuiller à pot alu diamètre 20	14 € 90	15 € 00
Distributeur de papier et savon	43 € 20	43 € 50
Distributeur de savon	57 € 00	57 € 00
Distributeur papier WC	11 € 60	11 € 60
Douchette	427 € 75	428 € 00

Ecumoire alu diamètre 12,5	4 € 15	4 € 20
Ecumoire alu diamètre 14	7 € 05	7 € 10
Ecumoire alu diamètre 20	9 € 45	9 € 50
Essoreuse à salade	6 € 40	6 € 40
Extincteur	64 € 65	64 € 70
Faitout avec couvercle alu diamètre 28	40 € 55	41 € 60
Faitout avec couvercle alu diamètre 32	56 € 30	56 € 30
Faitout avec couvercle alu diamètre 40	59 € 65	60 € 00
Faitout Inox	84 € 05	84 € 10
Fouet	6 € 55	6 € 60
Friteuse	1525 € 15	1526 € 00
Godets lave-vaisselle	3 € 15	3 € 20
Grande louche	15 € 85	16 € 00
Grappin longueur 50 cm	9 € 85	10 € 00
Lave-vaisselle	4498 € 05	4500 € 00
Marmite à café	208 € 10	208 € 10
Marmite Alu avec couvercle diamètre 36	92 € 70	92 € 70
Marmite Alu avec couvercle diamètre 40	115 € 00	115 € 00
Marmite Alu avec couvercle pour potage diamètre 50	217 € 70	217 € 70
Micro-onde	618 € 00	618 € 00
Mixer	545 € 80	545 € 80
Ouvre boîte	4 € 75	4 € 80
Passoire à gras à anse alu diamètre 36	34 € 00	34 € 00
Passoire chinois diamètre 22	24 € 35	24 € 50
Petit congélateur	400 € 20	400 € 20
Pichets en inox	12 € 75	13 € 00
Pichets en Pyrex	4 € 75	4 € 80
Planche à découper à rigole	38 € 75	38 € 80
Plaque à rôtir	73 € 80	73 € 80
Plat à rôtir	33 € 60	33 € 60
Poêle alu	27 € 55	27 € 60
Poêle alu diamètre 40	45 € 60	45 € 60
Poêle alu diamètre 45	74 € 00	74 € 00
Poêle tôle noir	52 € 20	52 € 20
Porte-brosse avec brosse	4 € 85	4 € 90
Portemanteau à roulettes	144 € 80	144 € 80
Ramequins	1 € 15	1 € 20
Sauteuse alu diamètre 28	31 € 40	31 € 40
Sauteuse alu diamètre 32	45 € 60	45 € 60
Spatule	7 € 05	7 € 10
Table	189 € 20	189 € 20
Téléphone	121 € 80	121 € 80

A l'unanimité les membres du conseil municipal adoptent cette proposition.

---

#### **04 / 2008 / 15- \* - Tarif du cimetière**

Monsieur DESSE Jean Michel indique qu'une concession de 2 m<sup>2</sup> pour une période trentenaire coûte 160 € + frais de timbres et d'enregistrement et pour une période cinquantenaire, le tarif est de 235 € + frais de timbres et d'enregistrement. Ces tarifs ayant été revus au 1<sup>er</sup> septembre 2007, Monsieur DESSE Jean Michel propose de maintenir les tarifs.

A l'unanimité, les membres du conseil sont d'accord

---

#### **04 / 2008 / 16- \* Poste des animateurs**

Monsieur DESSE Jean-Michel propose de maintenir le nombre d'animateurs identique à celui de 2007 à savoir :

Dans le cadre de l'organisation des centres aérés, Monsieur le Maire propose :  
De fixer le tableau des effectifs comme suit :

<b>Session février 2008</b>	<b>Session Pâques 2008</b>	<b>Session Juillet 2008</b>	<b>Session Toussaint 2008</b>
5 Animateurs	6 Animateurs	8 Animateurs	6 Animateurs

Les animateurs seront employés sur la base d'un temps complet hebdomadaire ramené au nombre de jours travaillés, correspondants aux jours d'ouverture du centre. Monsieur DESSE Jean-Michel indique également que durant le centre aéré de cet été, les animateurs seront au nombre de 8, et qu'à l'heure actuelle, 38 enfants sont inscrits en moyenne pour les 3 semaines.

#### **La grille de rémunération (base mensuelle) est la suivante :**

Sessions février, Pâques, juillet et Toussaint 2008

Animateur diplômé                      IB 277                                      IM 278

A l'unanimité, les membres du conseil sont d'accord.

---

#### **04 / 2008 / 17- \* Commission d'appel d'offre**

Monsieur le Président donne lecture de la lettre de Monsieur le Sous Préfet, soulignant que suite le nouveau code des marchés publics, il faut désigner 3 membres du conseil municipal élus en titulaires en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste et 3 membres du conseil municipal élus en suppléants. Monsieur le Président propose donc d'annuler la délibération du conseil municipal en date du 28 mars 2008 et propose aux membres du conseil municipal de voter les membres titulaires, puis les membres suppléants en sachant que Monsieur le Maire en fait parti de droit.

Monsieur le Président demande qui veut faire parti de la commission d'appel d'offre en tant que membres titulaires

Messieurs DESSE, WALLE et DE JONCKHEERE se présentent pour être membres titulaires, puis Monsieur DESSE propose de passer au vote

A l'unanimité les membres du conseil sont d'accord.

Monsieur le Président demande qui veut faire parti de la commission d'appel d'offre en tant que membres suppléants

Messieurs CRANKSHAW, L'HERMITE et DELAYEN se présentent pour être membres suppléants, puis Monsieur DESSE propose de passer au vote.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal sont d'accord

---

#### **04 / 2008 / 18- \* Commission des jardins fleuris**

Monsieur MALY Eric indique que les membres de la commission sont messieurs LALOYAUX Charles, CRANKSHAW Freddy, MALY Eric et mesdames BROUX Colette, FLAMENT Annie, TURPAIN Rose Marie et GEORGE Marie Henriette. Monsieur MALY Eric précise qu'une première réunion a déjà eu lieu. Monsieur MALY Eric informe qu'il y aura deux passages dans la commune : une fin juin et une fin août et la remise des prix se déroulera le 11 novembre. Au cours des visites, Monsieur LALOYAUX propose de photographier des fleurs afin de les commenter lors de la remise des prix, par vidéoprojecteur. Chaque participant se verra offrir une photo de leurs œuvres. Monsieur MALY Eric va proposer à l'école de participer à cette manifestation en leur demandant de dessiner leurs jardins. Monsieur MALY Eric indique que la commune s'est inscrite au concours départemental des jardins fleuris et la visite sera effectuée le 10 juillet à 9h50. Monsieur MALY Eric précise que la commune s'est vue offrir 2000 fleurs ainsi que le terreau et des écorces. Des rosiers seront livrés en Septembre Octobre pour 1000 fleurs achetées.

---

#### **04 / 2008 / 19- \* Remboursement de location de salle**

Monsieur DESSE Jean Michel signale que la salle des fêtes a été louée par Madame BOULINGUEZ Isabelle pour une soirée le 31 décembre. Monsieur DESSE Jean Michel propose de la rembourser car la salle est louée pour le compte de l'Amicale Laïque et non pas, pour son compte personnel. A l'unanimité, le remboursement est accepté et la location doit être réalisée par l'Amicale laïque.

---

#### **04 / 2008 / 20- \* Nomination d'un représentant pour l'ADMR**

Monsieur DESSE Jean Michel indique qu'il faut nommer un représentant pour l'ADMR et un représentant pour le SSIAD. Madame MOREL se propose au poste de représentant pour l'ADMR et mademoiselle PAGES Evelyne au poste de représentant pour le SSIAD. A l'unanimité, les membres du conseil sont d'accord.

---

#### **04 / 2008 / 21- \* Nomination d'un représentant pour l'APPA**

Monsieur DESSE Jean Michel signale qu'il faut désigner un représentant pour l'APPA et propose sa candidature, car lui seul peut en faire parti.

A l'unanimité, les membres du conseil sont d'accord.

---

#### **04 / 2008 / 22- \* Nomination des représentants aux 7 commissions d'Artois Comm**

Monsieur DESSE Jean Michel nomme les différentes commissions et demande qui pose sa candidature pour chacune d'entre elles :

Première commission : Administration, Finances et Patrimoine

Monsieur DESSE Jean Michel se propose comme représentant titulaire et Monsieur DELAYEN Frédéric comme représentant suppléant.

A l'unanimité, ils sont élus.

Deuxième commission : Développement Economique et Emploi

Monsieur DESSE Jean Michel se propose comme représentant titulaire et Monsieur THOUILLIEZ Patrice comme représentant suppléant. A l'unanimité, ils sont élus.

Troisième commission : Environnement

Monsieur DEJONCKEERE Alain se propose comme représentant titulaire et Monsieur WALLE Michel comme représentant suppléant.

A l'unanimité, ils sont élus.

Quatrième commission : Eau

Monsieur WALLE Michel se propose comme représentant titulaire et Monsieur MALY Eric comme représentant suppléant.

A l'unanimité, ils sont élus.

Cinquième commission : Aménagement de l'Espace

Monsieur MALY Eric se propose comme représentant titulaire et Monsieur WALLE Michel comme représentant suppléant.

A l'unanimité, ils sont élus.

Sixième commission : Culture, Communication et Promotion du Territoire

Madame GALLANT Stéphanie se propose comme représentante titulaire et Mademoiselle PAGES Evelyne comme représentante suppléante.

A l'unanimité, elles sont élues.

Septième commission : Sport

Monsieur DELAYEN Frédéric se propose comme représentant titulaire et Madame MOREL Dorothee comme représentante suppléante.

A l'unanimité, ils sont élus.

---

#### **04 / 2008 / 23- \* Projet d'arrêtés**

Monsieur DESSE Jean Michel indique qu'il souhaiterait réguler la vitesse des rues Marsy et de la Clinche. Pour la rue Marsy notamment, Monsieur DESSE Jean Michel précise qu'il y a lieu de décaler les panneaux de Vieille-Chapelle au niveau de chez Monsieur PILARSKI, ce qui limitera de fait, la circulation à 50 kms. A l'unanimité, cette proposition est adoptée.

Monsieur DESSE Jean Michel prévoit également d'ajouter 5 passages piétons : un à l'angle de la rue de la Clinche et de la rue de Loisne, deux dans la rue Marsy, deux au niveau du cimetière, deux au niveau de l'abri bus de chez Monsieur VITTU Jean. A l'unanimité, la proposition est adoptée.

Monsieur DESSE Jean-Michel propose de mettre en zone 30 km la proximité de la ferme Saint-Nicolas et la proximité des écoles.

Monsieur CRANKSHAW Freddy a indiqué ne pas être d'accord avec l'implantation de zones 30 Kms au sein de la commune.

Monsieur DESSE Jean-Michel indique aux membres du conseil municipal qu'il va envoyer les modèles d'arrêtés au Conseil Général pour approbation avant de les envoyer pour visa en Sous Préfecture de BETHUNE.

---

#### **04 / 2008 / 24- \* Compte rendu aux différents syndicats**

ARTOIS COMM : Monsieur DESSE Jean Michel signale qu'à ce jour, deux réunions d'Artois Comm se sont déroulées. La première a réuni les 59 maires, en bureau communautaire. La seconde a réuni les maires et les délégués, ce qui représentent 138 membres. La prochaine aura lieu le 25 juin et Monsieur DESSE Jean-Michel propose que chacun des membres du conseil l'accompagne au moins une fois pour voir le déroulement de ces réunions.

SICLA : Monsieur MALY Eric indique que 3 réunions ont déjà été organisées : une a eu pour objet le vote du Président et des vices présidents, la deuxième fut annulée car le quorum n'a pas été atteint et la troisième portait sur le vote du budget primitif. Monsieur MALY souligne qu'AUBERS ne désire plus faire partie du SICLA. Deux postes budgétaires ont été vus à la baisse, à savoir le poste électricité et le poste indemnité du Président.

SIPAL : Monsieur WALLE Michel informe que Vieille-Chapelle n'existe pas au sein de ce syndicat sauf pour payer et précise que les cotisations vont subir une augmentation de 35%.

SIAAAH : Monsieur WALLE Michel indique qu'il n'y a pas d'augmentation des cotisations depuis 11 ans car les travaux à réaliser sont effectués en temps et en heure. Il rappelle que l'élection de son Président a été mouvementée. Monsieur GAQUERE souhaiterait que les syndicats SIAAAH et SIPAL soient regroupés au sein d'Artois Comm.

SIADBP : Monsieur CRANKSHAW Freddy signale que, lors de cette réunion, il a été procédé à l'élection du Président et des vices présidents.

---

## **04 / 2008 / 25- \* Questions diverses**

Monsieur DESSE Jean Michel évoque la situation de la Trésorerie avec l'attribution du Fond départemental de la Taxe Professionnelle Communale pour un montant de 83291 €, avec une prévision budgétaire de 46000 €.

\*\*\*\*\*

Monsieur DESSE Jean Michel souhaiterait également que les membres du conseil délibèrent sur le montant des travaux à réaliser pour la réfection du foyer communal. Différents devis ont été réalisés et les plus intéressants sont ceux des sociétés WILLART HOVINE et ACOUSTI-FRANCE qui proposent des devis à 32 783 € HT et 1196 €. Pour effectuer ces travaux, la commune peut bénéficier de 25% de subvention au titre du FARDA (soit 8500 €). Il est également possible de voir avec Artois Comm pour un fond de concours, mais dans ce cas, il ne serait plus possible, par la suite, de demander une quelconque aide pendant 2 ans. Il est posé la question des fonds de concours et Monsieur DESSE Jean Michel indique que pour bénéficier d'une telle aide, il faut recréer du neuf. Les travaux seraient effectués du 6 au 24 octobre et il resterait à la charge de la commune 25 000 €. Monsieur DESSE signale aussi que Monsieur SOCKEEL démontra les lambris.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal mandatent Monsieur le Président pour effectuer les différentes démarches pour l'aboutissement des subventions

\*\*\*\*\*

Monsieur DESSE Jean Michel évoque le cas d'une petite écolière dont la maman est en instance de divorce et sans emploi. Cette dernière est venue demander à la commune de lui offrir les 20 derniers jours de cantine de sa fille car elle n'en a pas les moyens. A l'unanimité, sa demande est acceptée. Cette dame a également demandé si sa fille pourrait bénéficier du centre aéré, mais sur ce point, une solution devrait être trouvée par la CAF ou le CCAS de sa commune de résidence.

\*\*\*\*\*

Monsieur DESSE Jean Michel signale que Madame VOETS, membre du CCAS, n'a jamais participé aux réunions pour des contraintes de temps et propose, avec son accord, de la remplacer par une personne qui n'a pas encore été décidée au sein du CCAS.

A l'unanimité, les membres du conseil sont d'accord.

\*\*\*\*\*

Monsieur DESSE Jean Michel indique qu'une réunion publique sera organisée le 11 septembre 2008 pour le projet de la ferme Sénéchal. A cette occasion, les 2 associations viendront présenter leurs projets.

Monsieur CRANKSHAW Freddy souhaite savoir comment s'organisent les congés des employés communaux et demande ce qu'il en est de la vente du véhicule de la commune.

Monsieur DESSE Jean Michel indique que les employés communaux sont tenus de prendre 4 semaines de congés entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 octobre, à la demande de l'employeur. Quant à la vente du véhicule, Monsieur DESSE Jean Michel précise que celle-ci a été vendue à Monsieur L'HERMITE pour la somme de 500€.

Monsieur DESSE Jean Michel signale qu'un arrêté interdisant la circulation dans la rue de Loigne a été pris et que celui-ci perdurera le temps que les travaux réalisés à LACOUTURE ne seront pas terminés. Un exemplaire a été envoyé à la Gendarmerie de LAVENTIE pour faire respecter cet arrêté.

\*\*\*\*\*

Monsieur MALY Eric indique que le parc pédestre et vététiste mis en place par LESTREM Nature sera être inauguré le 7 juin et qu'à cette occasion, des panneaux seront installés dans la commune. Une feuille d'information du parcours sera distribuée prochainement à chacun d'entre vous.

\*\*\*\*\*

L'ensemble du conseil municipal félicite Monsieur DELAYEN, conseiller municipal, pour la naissance de son fils Clément.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25.